

*Article 31 du Règlement*

**Le vice-président:** Le temps de parole du député est expiré. La Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**Le vice-président:** Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité législatif.)

**Le Président:** Comme il est presque 14 heures, conformément à l'article 35 du Règlement, la Chambre passe maintenant aux déclarations de députés.

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### LES CARBURANTS DE REMPLACEMENT

**M. Andrew Telegdi (Waterloo, Lib.):** Monsieur le Président, GFI Control System Inc., qui est situé dans ma circonscription de Waterloo, est le premier concepteur, fabricant et fournisseur de systèmes perfectionnés d'alimentation des automobiles au gaz naturel et au propane, dans le monde. GFI détient la certification de qualité ISO 9001, si convoitée, pour l'ensemble de ses installations.

Les produits de GFI sont maintenant exportés aux États-Unis et dans plus de dix autres pays, et vendus à des douzaines de fabricants de matériel original qui se convertissent aux combustibles de remplacement.

Du fait de la législation américaine et du projet de loi S-7 au Canada, GFI s'attend à une augmentation des ventes et donc à créer de nouveaux emplois. Pour répondre à cette croissance éventuelle, GFI agrandit ses installations. Cette expansion aura plusieurs avantages. Les nouvelles installations, améliorées, accéléreront le développement de technologies de pointe pour les marchés du monde entier. Elles permettront aussi à la société d'exploiter son propre laboratoire de contrôle des émissions. Elles lui donneront également la possibilité de fournir une formation plus poussée aux concessionnaires et aux techniciens. Le centre créera 50 nouveaux emplois.

Le succès de GFI est une bonne nouvelle pour les Canadiens, l'environnement et le Canada. À tous les gens qui travaillent pour GFI, nous adressons nos remerciements et nos sincères félicitations.

\* \* \*

[Français]

### LA RÈGLE DE LA MAJORITÉ SIMPLE LORS DE RÉFÉRENDUMS

**M. Roger Pomerleau (Anjou—Rivière-des-Prairies, BQ):** Monsieur le Président, en juillet 1948, à peine 52 p. 100 des électeurs terre-neuviens acceptaient de se joindre à la fédération canadienne par référendum. En novembre 1994, 52 p. 100 des Suédois ont approuvé l'adhésion de leur pays à l'Union européenne. Deux semaines plus tard, la Norvège rejetait cette même

union à 52 p. 100 des voix. Et en France, l'Accord de Maastricht a passé avec 50,9 p. 100.

En fait, la règle de la majorité simple lors des référendums est universelle, parce qu'elle est la seule qui soit démocratique. L'opposition officielle avait raison de le rappeler au premier ministre cette semaine, comme l'a fait hier, à Washington, Robert Bourassa. Le seul qui ne reconnaît pas ce droit aux Québécois est le premier ministre du Canada qui devrait pourtant connaître cette règle démocratique élémentaire.

\* \* \*

[Traduction]

### LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT

**M. Ray Speaker (Lethbridge, Réf.):** Monsieur le Président, je prends la parole pour attirer l'attention sur une faiblesse du programme du gouvernement, un programme qui est si mince que même les proches parents du leader du gouvernement à la Chambre auraient du mal à y trouver de l'intérêt.

Ce programme, qui n'est qu'un brouet on ne peut plus clair, crée un vide considérable en matière de leadership. Les provinces cessent de voir en Ottawa une force de changement social. Les particuliers cessent de voir dans le fédéral un catalyseur de création d'emplois et de croissance économique. Tout le pays perd confiance dans le gouvernement fédéral comme source d'idées nouvelles et innovatrices.

Les réformistes ne vont pas attendre ce gouvernement plus longtemps. Il est temps que l'on mette un peu de viande dans cette soupe. Plus tôt aujourd'hui, le Parti réformiste a fait le premier pas vers la définition d'un programme national de réformes.

Depuis notre arrivée à Ottawa, nous avons agi comme l'opposition officielle de fait. Malgré tout, le silence des libéraux a continué sur d'importantes questions nationales, ce qui nous a convaincus que nous devions maintenant agir aussi comme le gouvernement de fait. Comme les Canadiens le verront, c'est le rôle que nous sommes prêts à jouer.

\* \* \*

### LES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

**M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona, NPD):** Monsieur le Président, hier, le CN a mis à pied 266 employés des ateliers du CN de ma circonscription. Combien vides de sens nous semblent maintenant les promesses des libéraux concernant les emplois et le statut de Winnipeg comme centre du transport ferroviaire.

Les travailleurs sont mis à pied afin que la situation financière de la société soit plus agréable en vue de sa privatisation. Le gouvernement nous dit maintenant qu'il n'essaiera pas de vendre le CN avant le référendum. Dans la région que je représente, nous sommes encore d'avis qu'il n'est pas du tout nécessaire de vendre le CN.

Je peux vous dire que les gens font aussi d'autres commentaires à ce sujet, monsieur le Président. Ils se demandent pourquoi Montréal est assurée de conserver le siège social de la société CN une fois celle-ci privatisée, tandis que tout ce qu'on assure à Winnipeg, ce sont des mises à pied et encore des mises à pied. De l'avis de mes électeurs, le siège social du CN devrait se trouver